

POLITIQUE D'ÉVALUATION DE L'ODYSSÉE

en lien avec les normes et les applications concrètes de l'IB.



RÉDIGÉE PAR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



Les établissements scolaires développent, mettent en œuvre, communiquent et revoient des politiques efficaces qui contribuent à créer une culture scolaire dans laquelle la philosophie de l'IB peut se développer.

Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes

L'établissement scolaire met en œuvre, communique et revoit régulièrement une ou des politiques d'évaluation afin de créer une culture axée sur l'apprentissage et le développement continu. (0301-05)

Le processus d'évaluation à l'école L'Odyssée	Liens avec les normes et applications concrètes du IB.
À L'Odyssée, nous travaillons à l'aide de trois principales formes d'évaluation : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Ces évaluations font partie intégrante de la planification d'une enseignante et d'un enseignant et ont des intentions bien précises : - Les évaluations au service de l'apprentissage (diagnostique et formative) visent à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre au personnel et à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. - Les évaluations en tant qu'apprentissage (formatives) favorisent l'autorégulation chez l'élève et l'amènent à apprendre par la rétroaction et à comprendre où il ou elle en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. - Les évaluations de l'apprentissage (sommatives) sont utilisées pour communiquer le rendement de l'élève au bulletin scolaire. - Les tâches sommatives dans les modules de recherche En cours de module, les enseignantes et enseignants communiquent le résultat d'apprentissage et co construisent, avec les élèves, les critères de réussite de la tâche sommative.	<i>L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'évaluation qui clarifie sa philosophie et est conforme à la philosophie de l'IB en matière d'apprentissage et d'évaluation des élèves. (0301-05-0100)</i> <i>Les enseignantes et les enseignants utilisent diverses méthodes d'évaluation en lien avec les objectifs et les résultats d'apprentissage énoncés. (0404-02-0100)</i>

Les élèves sont clairement informés des attentes et de la façon dont ils seront évalués ainsi que les échéanciers établis. Des grilles d'évaluation adaptées, à partir des critères prescrits par le MEO (Ministère de l'Éducation de l'Ontario) sont utilisées pour communiquer le rendement des élèves. Les résultats notés et commentés sont partagés aux parents et à l'élève. Les enseignantes et enseignants varient les types d'évaluation afin de faire preuve de différenciation dans la salle de classe. Exemples de tâches diagnostiques : évaluations écrites, entrevues, diagrammes, questionnaires d'autoévaluation, billets d'entrée, billets de sortie, activités collabo-réflexives, centres d'apprentissage, table de provocation, dépistages à l'aide de certains outils pédagogiques, dépistage précoce en lecture (mandaté par le MEO du jardin à la 2e année). Exemples de tâches formatives : fiches d'observations individualisées en lecture, grilles d'observations, questionnaires, quiz, évaluations à l'écrit, entrevues, tâches de manipulation, etc. Exemples de tâches sommatives : entrevues, présentations, évaluations à l'écrit, maquette, etc. Les enseignantes et les enseignants mettent également en pratique la stratégie de la « triangulation » pour recueillir des preuves d'apprentissage, c'est-à-dire les productions, les conversations et les observations. Cette pratique est mise en œuvre dans les écoles de notre conseil scolaire et inspirée de documents créés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) et de la politique ministérielle: <i>Faire croître le succès</i> (évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles en Ontario).	
Les membres de la communauté scolaire ont l'obligation d'évaluer selon les politiques ministérielles en vigueur dans notre province. Afin d'établir la note qui apparaît dans le bulletin scolaire, ils ont procédé aux types d'évaluations décrits précédemment. Au cycle préparatoire, l'enseignante ou l'enseignant partage sa classe avec une éducatrice de la petite enfance (EPE). L'enseignante ou l'enseignant titulaire a la responsabilité de rédiger le bulletin scolaire des élèves.	Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire, et indique clairement ce qui constitue une bonne pratique d'évaluation. (0301-05-0300)

Toutefois, l'EPE qui partage au quotidien le vécu dans salle de classe, partage avec l'enseignante ou l'enseignant de précieuses informations à des fins d'évaluation. L'enseignante ou l'enseignant doit signer le bulletin scolaire de chaque enfant. Les membres de la direction font une relecture des commentaires mis aux bulletins de tous les élèves, ce qui leur permet d'obtenir un portrait global du rendement de notre population scolaire. De plus, les membres de la direction peuvent vérifier, au besoin, le processus d'évaluation qui a mené aux notes apparaissant sur le bulletin scolaire. Les enseignantes et enseignants en Ontario sont évalués tous les 5 ans.	
L'autoévaluation est une forme d'évaluation utilisée à tous les niveaux à l'école L'Odyssée. On la retrouve sous différentes formes, dans différents contextes (signe de la main, code entre l'enfant et l'enseignante ou l'enseignant, tâche écrite, dessin, choix d'un pictogramme, billet d'entrée, billet de sortie, etc). L'évaluation par les pairs est une autre forme d'évaluation prônée à l'école L'Odyssée. Elle s'effectue sous différentes formes et dans différents contextes (lors de travaux d'équipe, de travaux de groupe, de présentations orales, lors d'activités du module ou de tâches sommatives, etc). En écriture, certaines classes développent des ateliers d'écriture où les élèves sont invités à écrire, comme des auteurs, en se servant des événements de leur vécu, ce qui rend les tâches plus authentiques. Par la suite, nous invitons les élèves à donner une rétroaction constructive à leur partenaire d'écriture (1 point fort et 1 point à améliorer). Cette rétroaction est basée sur les critères co-construits avec les élèves. La rétroaction immédiate Lorsque les enseignants s'apprêtent à enseigner une nouvelle notion, ils évaluent le niveau de connaissances antérieures des élèves de la classe. L'apprentissage est effectué dans leur zone proximale de développement en tout temps afin d'obtenir une participation active de chaque apprenant. Les types de tâches permettent de vérifier les connaissances des élèves et prennent plusieurs formes comme par exemple, les billets d'entrée, les tâches diagnostiques ou la stratégie SVA. À L'Odyssée, les enseignants mettent en place le renforcement immédiat et font un suivi régulier auprès de chaque élève. Ponctuellement, les enseignants fournissent	Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit l'importance de l'évaluation pour l'apprentissage et le développement continu. (0301-05-0500) <i>Les enseignantes et enseignants consignent et analysent l'apprentissage des élèves au fil du temps pour concevoir des expériences d'apprentissage reposant sur des données. (0404-02-0111)</i>

des rétroactions aux élèves. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une conversation, d'un entretien en lecture et en écriture, d'un bref commentaire lors d'un travail en cours. Certaines classes priorisent la lecture 1 à 1 avec l'enseignant et l'élève afin de poursuivre la rétroaction. Bulletin scolaire En Ontario, les habitudes et habiletés de travail (HH) sont évaluées sous forme d'une cote accompagnée d'un commentaire dans le bulletin scolaire. Le commentaire est composé de façon à cibler au moins une force chez l'élève et une prochaine étape, ce qui implique que les efforts doivent se poursuivre. Il y a des corrélations directes entre nos HH et les qualités du profil de l'apprenant IB. Les enseignants ont fait un travail de corrélation sous forme de tableau en y ajoutant des commentaires. De plus, un document a été élaboré qui contient une banque de commentaires dans lequel nous avons inséré la terminologie IB. Les données Certaines données sont analysées et cumulées pour assurer un processus d'apprentissage continu. Dès l'obtention de ces données, le personnel ciblé se réunit avec l'équipe de la direction et l'équipe de la réussite (enseignants ressources et enseignants LEAD) dans le cadre de CAP (communautés d'apprentissage professionnelles), dans le but de discuter des résultats et de trouver des pistes de progression. Il y a également un PAÉ (plan d'amélioration d'école) élaboré en équipe.	
Ressources et Matériel (RM) Les enseignants disposent d'un Chromebook prêté par le conseil scolaire. Ils peuvent donc y consigner leurs preuves d'apprentissage ou enregistrer des conversations à des fins d'évaluation. À partir de la deuxième année, les élèves ont accès à un Chromebook. Ils utilisent cet outil technologique pour effectuer des recherches ou exécuter une tâche prescrite selon les directives de l'enseignant. Processus de planification collaborative Des périodes d'appui ont été insérées dans l'horaire des coordonnatrices afin d'appuyer les enseignants en salle de classe avec le vécu de leur module en cours. Les enseignants du même niveau se rencontrent de façon hebdomadaire afin d'harmoniser leur planification.	L'établissement scolaire veille à ce que des ressources, des processus et du matériel de soutien appropriés soient mis en place pour garantir une évaluation valide et juste. (0301-05-0400)

CAP: (Communauté d'Apprentissage Professionnelle) Des journées CAP sont offertes aux enseignants pendant l'année pour répondre à un besoin particulier, le plan d'amélioration de l'école ou en lien avec notre programme IB. Ressources Humaines (RH) service d'enfance en difficulté: (EAPB) Un membre du personnel est assignée à 100% pour soutenir le dossier d'enseignement spécialisé auprès des élèves ayant des besoins particuliers. LEAD numératie Une enseignante a pour mandat d'accompagner les enseignants et les élèves en salle de classe, afin de cibler certaines pratiques en numératie et de mieux consolider l'apprentissage des élèves et ainsi d'avoir un impact positif sur leurs résultats. L'enseignant LEAD dispose de 20% de sa tâche afin d'accomplir ses accompagnements et les formations en lien avec son poste. L'enseignante LEAD travaille en collaboration avec les membres de l'équipe de la direction et l'enseignante ressource. De façon périodique, une rencontre est prévue afin de cibler les objectifs à travailler. Les objectifs sont discutés à partir des besoins observés. À partir du mois de mars, les rencontres concernent surtout les appuis pour les tests de L'OQRE. En septembre, les rencontres sont surtout orientées pour répartir l'aide des salles de classe selon les résultats des tests diagnostiques et des profils de classe.	
Tableau comparatif des exigences des politiques d'évaluation voir lien ci-dessous <u>tableau comparatif des exigences de l'IB et des exigences locales</u>	Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)
Les éléments essentiels Les tâches découlant des modules du PP couvrent tous les éléments essentiels au cours d'une année scolaire. Dans chaque module de recherche, les enseignants ciblent les éléments essentiels qui seront travaillés.	<i>L'évaluation porte sur tous les éléments essentiels du programme.</i>
La communication du rendement de l'élève Tous les acteurs importants participant au développement de l'élève (parents, enseignants, direction, éducateurs, intervenants) ont accès au bulletin ministériel et au dossier de l'élève en tout temps. Trois fois par an, l'élève est amené	<i>Les données de l'évaluation, y compris le développement par rapport au profil de l'apprenant du BI, sont communiquées à tous les</i>

à s'auto-évaluer sur ses compétences et met en œuvre les qualités du profil de l'apprenant et de ses compétences au niveau des approches de l'apprentissage. HH (Habitudes et Habiletés travail). exemple d'une auto-évaluation exemple d'une grille d'évaluation sommative exemple d'une grille à cocher avec menu déroulant	participants au processus d'apprentissage, à savoir : les élèves, les parents, les enseignants, la direction de l'établissement et d'autres établissements dans le cas de transferts.
Les évaluations sont partagées aux parents. Certains enseignants ont des dossiers électroniques dans lesquels les travaux et les évaluations sont déposés. Les parents peuvent ainsi suivre les progrès de leurs enfants. Les évaluations sommatives et grilles d'évaluation sont numérisées et conservées pour une période de 6 mois suivant le prochain placement de l'enfant.	L'évaluation dans l'établissement requiert que des travaux d'élèves illustrant leur processus d'apprentissage et leurs progrès soient archivés et aisément consultables par la suite.

Dates des bulletins de l'Ontario :

- 1) Bulletin de progrès en novembre
- 2) Bulletin 1 en janvier
- 3) Bulletin 2 en juin

Cotes d'évaluation utilisées et signification :

(Tiré de *Faire croître le succès*, MEO, 2010.)

Élève : _____ NISO : _____ Année d'études : _____

Cotes	Satisfaction des attentes du curriculum provincial
A- à A+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec beaucoup d'efficacité. Son rendement est supérieur à la norme provinciale. (Niveau 4)
B- à B+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec efficacité. Son rendement correspond à la norme provinciale. (Niveau 3)
C- à C+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une certaine efficacité. Son rendement se rapproche de la norme provinciale. (Niveau 2)
D- à D+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une efficacité limitée. Son rendement est très inférieur à la norme provinciale. (Niveau 1)
R	L'élève ne démontre pas les connaissances et les habiletés prescrites. Un programme intensif de rattrapage s'impose.
I	Données insuffisantes pour déterminer une cote.

ALF – Programme d'actualisation linguistique en français : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de français de l'élève sont tirés du programme-cadre ALF.
PANA – Programme d'appui aux nouveaux arrivants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de l'élève sont tirés du programme-cadre PANA.
PEI – Programme d'enseignement individualisé.
APD – Programme d'anglais pour débutants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme d'anglais de l'élève sont tirés du programme-cadre Anglais pour débutants.
S.O. – Pas d'enseignement dans cette matière/ce domaine.

Les parents, la tutrice ou le tuteur ainsi que l'élève sont priés de conserver ce bulletin pour pouvoir s'y référer plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au Dossier scolaire de l'Ontario et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature du titulaire : _____ Signature de la direction : _____

www.edu.gov.on.ca/fre/... www.edu.gov.on.ca/fre/d ...

www.edu.gov.on.ca/fre/document/forms/report/card/BulletinElementaire_Public1a6.pdf

Direction : Téléphone :

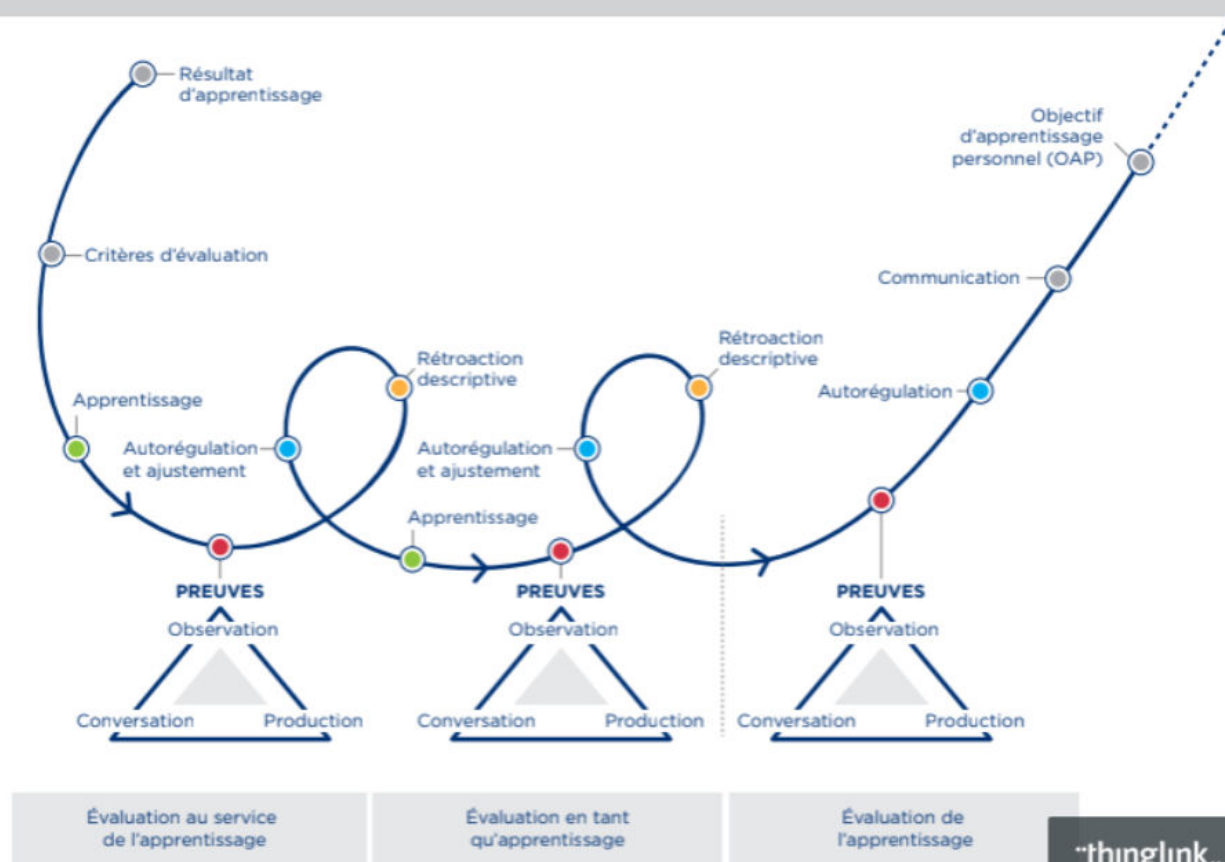
Placement en septembre : _____ année

Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail		E – Excellent T – Très bien S – Satisfaisant N – Amélioration nécessaire	
Utilisation du français oral			
• cherche à s'exprimer avec précision et à étendre son vocabulaire en demandant le terme ou l'expression juste en français; • choisit de s'exprimer en français dans diverses situations en classe, par exemple pour demander des renseignements ou poser des questions; • choisit de s'exprimer en français avec des amis dans ses échanges quotidiens à l'école ou lors de sorties éducatives et d'autres événements parrainés par l'école.			
Fiabilité		Sens de l'organisation	
• assume ses responsabilités et respecte ses engagements au sein du milieu scolaire; • termine ses travaux et ses devoirs et les remet à la date d'échéance convenue; • gère son comportement et en assume la responsabilité.		• conçoit et met en œuvre un processus et un plan pour organiser son travail; • détermine les priorités et gère son emploi du temps de façon à terminer les tâches et à atteindre les objectifs; • identifie, rassemble, évalue et utilise des renseignements, des moyens technologiques et des ressources pour terminer les tâches.	
Autonomie		Esprit de collaboration	
• fait, de façon autonome, des plans, des suivis, des évaluations et des révisions afin de terminer les tâches et d'atteindre les objectifs; • utilise efficacement le temps alloué en classe pour terminer ses tâches; • respecte les routines et les consignes de manière indépendante.		• accepte différentes fonctions au sein d'une équipe ainsi qu'une part équitable de la charge de travail; • se montre ouvert aux idées, aux opinions, aux valeurs et aux traditions des autres; • établit de bonnes relations avec ses pairs; • collabore avec les autres dans le but de résoudre les différends et d'atteindre un consensus pour permettre à l'équipe d'atteindre ses objectifs; • partage les renseignements, les ressources et l'expertise dans l'accomplissement des tâches afin de résoudre les problèmes, de prendre des décisions et de stimuler l'esprit critique.	
Sens de l'initiative		Autorégulation	
• cherche et exploite de nouvelles idées et possibilités pour favoriser ses apprentissages; • innove et se montre disposé à prendre des risques; • manifeste de l'intérêt et de la curiosité dans un contexte d'apprentissage; • aborde les nouvelles tâches avec un esprit ouvert; • reconnaît et défend, de façon appropriée, ses droits et ses responsabilités ainsi que ceux des autres.		• dirige ses apprentissages par l'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels et le suivi de ses progrès; • demande des éclaircissements ou de l'aide au besoin; • évalue ses points forts, ses besoins et ses champs d'intérêt, et porte sur eux un regard critique; • détermine des possibilités, des options et des stratégies en matière d'apprentissage qui lui permettront de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs; • fait preuve de persévérance et s'efforce de relever les défis.	
Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer			

Disque amov... Politique lin... Accords esse... École L'Odys... www.edu.go... EN 12:51



PROCESSUS D'APPRENTISSAGE



Faire croître le succès - Pratiques pédagogiques de l'évaluation au service de l'apprentissage et de l'évaluation en tant qu'apprentissage

Sources :

- Document des normes et applications du PP du BI.
- « Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique », Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- « L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année », Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005.
- « Faire croître le succès », évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010.
- Bulletin scolaire de l'Ontario
- Ressources sur l'évaluation, CFORP.

Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)

Les rôles et les responsabilités des membres de la communauté

Membres	Rôles et responsabilités
Direction	• Veille à l'alignement des pratiques avec les normes de l'IB et du MÉO. • Relit tous les bulletins scolaires et peut questionner les pratiques évaluatives au besoin. • Soutient le personnel enseignant et s'assure du respect des politiques locales et IB. • Coordonne les CAP, participe à l'analyse de données et oriente le plan d'amélioration de l'école. • Supervise les évaluations du personnel enseignant (tous les 5 ans).
Coordonnateur(s) IB	• Offrent de l'accompagnement pédagogique lors de la planification des modules et des tâches évaluatives. • Soutiennent les enseignants dans l'intégration des exigences du PP. • Facilitent la planification collaborative hebdomadaire. • Participent à l'élaboration d'outils communs (grilles, commentaires IB, corrélations HH/profil IB). • Appuient l'analyse des données et les stratégies ciblées (rencontres CAP, planification différenciée).
Personnel enseignant et les éducateurs spécialisés.	• Planifient et mettent en œuvre des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives.

	• Co-construisent les critères de réussite avec les élèves. • Offrent des rétroactions continues et personnalisées. • Documentent l'apprentissage (grilles, portfolios, observations). • Utilisent la triangulation pour recueillir les preuves d'apprentissage. • Harmonisent les pratiques d'évaluation en équipe. • Communiquent régulièrement les résultats aux parents et aux élèves. • Intègrent le profil de l'apprenant IB et les HH dans l'évaluation.
Les élèves	• Participent activement à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs. • Co-construisent les critères de réussite avec les enseignants. • Réfléchissent à leurs apprentissages et ajustent leurs stratégies. • Utilisent la rétroaction pour progresser. • Développent leur autonomie et leur responsabilité face à leurs apprentissages. • S'engagent dans des tâches authentiques et variées. • Conservent certains travaux et traces d'évaluation dans un portfolio ou un dossier numérique.
Les parents	• Prennent connaissance des résultats et des rétroactions dans les bulletins et les dossiers.

	• Encouragent l'enfant à atteindre ses objectifs et à persévérer. • Participent aux rencontres avec les enseignants pour discuter des progrès de leur enfant. • Accèdent aux évaluations et aux travaux via les plateformes numériques (lorsqu'utilisées). • Soutiennent la continuité des apprentissages à la maison. • Contribuent à créer une culture scolaire valorisant l'apprentissage et l'effort.
--	---